

LE MAIRE PIERRE RICHARD QUITTE SES FONCTIONS

Harrington, le 1^{er} novembre 2022 – Le maire de la municipalité du Canton de Harrington, Monsieur Pierre Richard, a remis sa démission le 24 octobre dernier. En poste depuis novembre 2021, le maire, M. Richard, quitte ses fonctions pour des raisons de santé qui l’empêchent d’effectuer la pleine réalisation de son rôle de premier magistrat de la Municipalité de Harrington. Un avis officiel confirmant la vacance du poste de maire aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil le 14 novembre 2022.

Visiblement ému et profondément touché, c’est avec beaucoup d’émotions que Monsieur Richard a fait l’annonce, lors d’une réunion de travail, de sa démission au fait qu’il est contraint de démissionner dû à son état de santé. Monsieur Richard a tenu à transmettre des remerciements chaleureux à l’ensemble de son équipe de conseillers de même qu’à tous les employés municipaux. « Je tiens à remercier chacun des membres du conseil pour leur grande collaboration et leur soutien. C’est une équipe politique de très grande qualité que je laisse avec tristesse et émotion. » M Richard désire aussi souligner « la grande compétence de l’équipe direction en place et de l’ensemble des employés municipaux qui se dévouent quotidiennement pour le mieux-être de la municipalité de Harrington. »

Dans l’intervalle de la tenue d’une élection partielle pour combler le poste de maire, le conseiller municipal, Monsieur Richard Francoeur, assurera l’intérim à titre de maire suppléant.

La date de l’élection partielle n’est pas encore connue et sera dévoilée prochainement conformément aux modalités prévues à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Source :

Mathieu Dessureault, directeur général adjoint

819-687-2122 poste # 3203